

COMPTE RENDU - CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 03 Août 2016 à 19h00

Membres présents : MMES Michelle BEZANÇON, Wanda BUTHOD-RUFFIER, Colette LANCELOT, Livia MASOLINI, Brigitte MOYON, MM. Maxens BAILLEUL, Michel PAPINAUD, Germain VANRYCKEGHEM

Membres absents : M. Guy DIEUDONNÉ, José GALLEGRO, Michel HAPP, Olivier HERMANS, James ROUX, absents, M. Philippe MARTINEAU donne pouvoir à M. Michel PAPINAUD, M. Alexandre MONNOT donne pouvoir à M. Germain VANRYCKEGHEM,

Secrétaire de séance : Mme Colette LANCELOT

A l'issue de la consultation lancée pour l'exécution des travaux de **réhabilitation d'une grange en Mairie**, dans le cadre de l'opération « **Cœur de Village – Tranche 3** », le conseil municipal arrête le choix des entreprises des 10 lots, pour un montant de 417 840.94 € ht., auxquels s'ajoutent la maîtrise d'œuvre, la mission de coordination SPS et des études de sols / contrôles techniques, portant le total de l'opération à la somme de **460 131.74 € ht.**

Le plan de financement est actualisé comme suit :

Conseil Régional de Bourgogne : 30 490 €
Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2016 : 73 415 €
Soutien à l'Investissement Public Local 2016 : 73 415 €
Subvention parlementaire : 5 000.00 €
Fonds de concours de la Communauté d'Agglomération : 30 000 €
Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2017 : 41 296 € sollicités
Soutien à l'Investissement Public Local 2017 : 26 500 € sollicités
Fonds de soutien au BTP : 87 657 € sollicités
Part communale : 92 358.74 € financés par emprunt à taux zéro

Les travaux sont programmés début septembre 2016, et pour une durée d'environ 9 mois.

Monsieur le Maire est autorisé à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette opération.

Questions diverses :

- Mme Masolini demande si la fête inter-associations du 18 juin sera reconduite en 2017. Le sujet sera développé lors d'une prochaine réunion.

Fontaine-la-Gaillarde, le 05/08/2016

Le Maire, Michel PAPINAUD :

